

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 21

Novembre 2011



DOSSIER

Les chantiers d'automne





Sommaire

Extraits des délibérations - Commémoration . . .	3
Culture - Personnel	4
Vie scolaire	5
Travaux	12
Les chantiers d'automne.	16
Animation	18
Social	22
Vie associative.	23
E.J.C.	28
Musica'LS	39
Centre de loisirs Pierre Royon	30
Au fil des jours	33
Etat civil.	34
Libre expression	35

Directeur de la publication : Frédéric Girodet
Conception et rédaction : Robert Tournon, commission communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont



Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT
 TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62



Chers saint-justaires,

La crise financière qui a secoué les marchés cet été ne doit pas nous faire céder à la morosité et à la résignation ; les entrepreneurs, les salariés et les décideurs savent bien que c'est par leur capacité à entreprendre, à travailler et à se projeter dans l'avenir qu'ils parviendront à conserver notre niveau et notre qualité de vie. Le gouvernement s'apprête à donner un « tour de vis » budgétaire important pour l'année 2012, la dette publique ayant atteint un niveau insupportable. Dès notre arrivée aux affaires en 2009, priorité a été donnée à la réduction de la dette, afin de pouvoir continuer à investir, dotant ainsi notre commune d'équipements dont elle a besoin. La contraction des dépenses de fonctionnement et des recettes, qui ont continué à croître grâce au dynamisme de nos bases fiscales, nous permettront de mener à bien nos projets jusqu'au terme du mandat sans alourdir le poids de la dette.

Ces dernières semaines, un sujet a défrayé la chronique : le projet de RTE, filiale d'EDF, concernant la construction d'une ligne Très Haute Tension, traversant notre commune. Le choix du fuseau nord retenu à l'unanimité en conseil municipal du 28 juillet n'était envisageable seulement si nous étions assurés que la future ligne emprunte l'extrémité du fuseau.

Aujourd'hui toutes les communes concernées par ce projet ont fait part de leur position et les élus réunis le 8 septembre 2011 sont tombés d'accord sur un consensus. Les élus ont demandé à RTE de revoir totalement cette vision de fuseau binaire et à émettre des propositions qui intègrent de l'enfouissement sur notre commune. M. Le Préfet sera chargé de valider le fuseau de moindre impact proposé par RTE et d'ici là, nous resterons vigilants et déterminés à défendre les intérêts de nos habitants.

Enfin, cet automne verra l'achèvement des travaux de construction de la station d'épuration de Malmont et du terrain de foot synthétique.

Cet équipement mettra certainement du baume au cœur à nos footballeurs abasourdis par une décision de la fédération de football qui oblige les 14 clubs de la rive droite du Lignon à jouer dans le district de Haute-Loire dès 2013. Décision lourde de conséquences, obligeant les bénévoles et les parents à parcourir de nombreux kilomètres pour accompagner les équipes à Aurillac ou à Moulins !

Les dirigeants des clubs et les maires concernés ont immédiatement fait part de leur indignation et ont décidé de se structurer au sein d'une association, afin d'obliger la fédération à revoir sa position. Aujourd'hui les associations et les bénévoles réalisent un travail qui va bien au-delà de leur passion. Ils construisent du lien et jouent un rôle social déterminant.

Nous ne pouvons accepter qu'une décision prise à Paris par quelques « initiés » anéantisse leurs actions, ô combien importantes pour nos communes.

Votre Maire,
 Frédéric GIRODET

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 17 juin 2011

Un débat avait été ouvert lors du précédent conseil municipal sur l'opportunité d'installer un dispositif de vidéo protection dans le centre bourg de notre commune.

L'installation de vidéo protection est subventionnée par un fonds interministériel de prévention de la délinquance et M. Le Maire a souligné qu'il s'agissait d'obtenir des financements tant qu'il était encore temps. Ce dispositif a pour objectif de prévenir et de lutter contre les actes d'incivilité, d'aider les forces de gendarmerie dans la résolution d'enquêtes, notamment dans les affaires de cambriolage et enfin de lutter contre le tapage nocturne ou le vandalisme.

Le conseil municipal après débat a approuvé par 23 voix « Pour », 2 voix « Contre » et une « Abstention » ce projet.

Le conseil municipal a également vu la désignation des délégués de notre commune pour les élections sénatoriales du 25 septembre. Notre commune compte 15 grands électeurs chargés d'élire les 2 sénateurs de Haute-Loire pour une durée de 6 ans. Les trois listes présentes autour de la table du conseil ont présenté leurs candidats qui ont été choisis à l'issue d'un vote à la proportionnelle avec le système des quotients électoraux. La liste majoritaire « A l'écoute de St Just Malmont » comptait 12 délégués, la liste « Ensemble pour St Just Malmont » disposait de 2 délégués et la liste « Vivre à St Just-Malmont » comptait un délégué.

Conseil Municipal du 28 juillet 2011

La mise en place d'un dispositif de paiement par internet des frais de ramassage scolaire et des repas pris au restaurant scolaire a été approuvée par 24 voix « Pour » et 1 « Abstention ».

La possibilité pour les familles de régler également ces factures par prélèvement automatique a été adoptée à l'unanimité.

Le dossier de consultation des entreprises concernant le programme de voirie 2011 a été adopté à l'unanimité, pour un estimatif de 257 000 euros TTC.

Lors de ce conseil le projet de construction d'une ligne Très Haute Tension traversant notre commune a donné lieu à un large débat.

L'unanimité des membres présents à l'issue de la discussion en faveur du fuseau nord, a donné lieu au vote d'une motion indiquant la préférence du conseil ce fuseau.

Commémoration du 14 juillet

La commémoration de la fête nationale était une nouvelle fois l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers de notre commune. Cette année, nos pompiers avaient décidé, en collaboration avec la municipalité, d'effectuer une manœuvre consacrée aux gestes de premiers secours, avec notamment l'utilisation d'un défibrillateur.

Auparavant, dès 10h30 le cortège s'était rassemblé sur la place Moulin Prugnat et prenait la direction du Foyer Bon Séjour afin de saluer en musique les résidents de la maison de retraite visiblement ravis de participer à ce temps fort de la commune.

Le défilé s'arrêtait ensuite au Monument de la classe d'Asile au jardin public où une gerbe fut déposée par M. Le Maire. Cette matinée se concluait par le traditionnel apéritif républicain à la salle polyvalente.



Expositions d'artistes en mairie

Depuis deux ans la salle du conseil municipal se transforme en galerie d'exposition. Rencontrés au détour d'expositions dans d'autres communes ou au cours de visites dans les marchés de la création, ces artistes aux univers très différents sont visibles aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie, mais aussi par un large public lors des mariages, réunions de commission, conseil municipal. Il est à souligner que très peu de municipalités autorisent ce genre de manifestation à l'intérieur même de leur salle de conseil. C'est une façon de découvrir un vaste domaine qui inclut de multiples identités artistiques.

Les mois de mai et juin ont été consacrés à une exposition de peintures de haute qualité. Cécile Bouchet, jeune retraitée de Bas en Basset est venue nous présenter ses œuvres.

Après avoir pris quelques cours auprès d'Isabelle Chalayer, qui a exposé en mairie l'an dernier, Cécile Bouchet s'est découvert un talent pour la peinture.

Ainsi, c'est sous un coup de pinceau expert que naissent des paysages de Haute Loire, des personnages et des animaux de nos campagnes.

Cette artiste décore également la porcelaine et propose de vous faire partager son talent, en effectuant notamment des portraits d'animaux familiers, chiens – chats, qu'elle affectionne tout particulièrement.

Nous avons accueilli, durant tout le mois d'octobre, une artiste stéphanoise, Odette Cadot qui nous a proposé des aquarelles ainsi que de subtils dessins à l'encre de chine.

Douée d'un talent inné, Odette avait 12 ans lorsque son institutrice lui a demandé de décorer toute la classe. Elle s'est mise au travail avec un grand plaisir et, depuis ce temps, n'a jamais cessé de peindre. Odette donne des cours de peinture à une vingtaine d'élèves ricamandois, depuis qu'elle est à la retraite.



Personnel

Soirée organisée en l'honneur de nos 3 retraitées et des médaillés du travail

Le vendredi 23 septembre, dès 18h30 la municipalité avait convié les agents municipaux actifs et retraités ainsi que leurs conjoints afin de rendre hommage aux trois nouvelles retraitées et de participer à la remise des médailles du travail à onze agents.

Dans son allocution, M. Le Maire souligna l'importance des missions des agents communaux, tous services confondus. Il les félicita pour leur capacité à remplir leurs objectifs et pour le sens du service public qui les anime. Il ne manqua pas de les remercier pour l'accueil qui était réservé aux nouvelles recrues, notamment les contrats aidés type CUI en mettant en évidence leurs qualités de formateur, transmettant ainsi leur savoir faire et leurs connaissances de la commune aux nouveaux venus. M. Le Maire remis ensuite les médailles du travail à chaque récipiendaire en rappelant le nombre d'années passées au travail et leur date d'arrivée au sein de la collectivité. Chaque médaillé reçut soit un bouquet de fleurs, soit un coffret de vin.



Ensuite la soirée se poursuit par la mise à l'honneur des trois retraitées, Marcelle DEVIDAL, Isabelle PALHEC et Odile DE MOURA.

La première ayant atteint le nombre nécessaire de trimestres pour faire valoir ses droits à la retraite, les suivantes ayant fait le choix d'utiliser une disposition pour prétendre à un départ anticipé, c'est-à-dire avoir eu 3 enfants et cumuler 15 ans d'activité. La conscience professionnelle, l'amour des enfants et leur rôle pédagogique au sein de l'école furent évoqués par M. le Maire qui gardera un très bon souvenir de cette collaboration avec ces 3 agents.

Après leur avoir souhaité une heureuse retraite, il leur remet une magnifique composition florale composée par « Le Ruban Fleuri » et un bon d'achat à faire valoir chez « Monsieur Bricolage ».

Cette sympathique soirée se conclut autour d'un verre où les élus, les agents, les retraités et leurs familles prirent beaucoup de plaisir à discuter et à se retrouver.

Vie scolaire

Départ en retraite de André Achard

La fin de l'année scolaire avait une connotation toute particulière à l'école publique primaire puisque le directeur André Achard qui faisait valoir ses droits à la retraite avait convié le 1^{er} Juillet les enseignants, les parents et les enfants à une sympathique réception.

André Achard aura marqué la cité Rubanière puisqu'il enseignait depuis 25 ans dans notre commune. Il débuta sa carrière à Champagnac en 1975 dans une classe unique pour finir sa carrière à St Just Malmont en qualité de directeur.

Une émotion palpable était ressentie dans toute l'assistance qui rendit un hommage appuyé à un homme qui avait placé la réussite des enfants au cœur de sa vie. Monsieur le Maire le décrivit comme « un homme qui a vécu son métier, une véritable passion, une vocation au service des enfants ». Il a insisté sur les rapports qu'ils entretenaient ensemble basés sur la confiance et sur le respect mutuel.

Frédéric Girodet remis à André Achard la médaille de la ville afin de lui témoigner « la gratitude, l'affection et la reconnaissance de la population pour son implication durant toutes ces années au service des enfants ».

Monsieur Pichon, inspecteur de l'éducation nationale du secteur de Monistrol, après avoir retracé la carrière de André Achard conclut par ces mots « on ne peut donner que deux choses : des racines et des ailes. André Achard a donné à ses élèves les racines de l'instruction et de la citoyenneté et les ailes de la culture, scientifique et sportive ».

André Achard prit alors la parole avec une émotion non feinte devant toute l'assistance conquise et sa maman qui avait tenu à être présente. Il compara sa carrière à un grand livre qu'il fallait aujourd'hui refermer. Les principaux chapitres au service de l'enseignement public furent abordés : les élèves, les collègues, la grande complicité avec Martine son épouse elle aussi enseignante à la retraite, la gestion de la cantine, le sou des écoles et les parents d'élèves avec qui il a tissé des liens d'amitié très forts. Les collègues enseignants lui rendirent également un vibrant hommage à l'aide d'une chanson composée spécialement pour lui. Les élèves, à leur tour, remerciaient leur directeur en lui offrant des cadeaux confectionnés de leurs mains, délicates attentions qui touchèrent André Achard, recevant ces présents comme de petits trésors.

La soirée se prolongea dans une ambiance amicale autour d'une sangria offerte par la municipalité et d'un buffet offert par Monsieur et Madame Achard.

Nous leur souhaitons une retraite heureuse entourés de leurs 3 filles et de leurs petits enfants.



École Saint Joseph - Sacré Cœur

De grands chanteurs

Le jeudi 19 mai, les élèves de CE1 de l'école Saint-Joseph – Sacré-Cœur sont allés chanter pour les enfants de la crèche. Ils ont ainsi présenté le travail réalisé tout au long de l'année scolaire grâce aux séances hebdomadaires avec leur intervenante Catherine Ascencio, dumiste de la Communauté de Communes.

Comme des professionnels, les élèves ont répété plusieurs fois pour proposer quelques chants articulés autour du thème des animaux.

Chaque chant a été introduit sous forme de devinette pour susciter la curiosité de leur jeune public. Ce fut une avant-première pour les graines de chanteurs, avant la représentation qu'ils ont donné à leurs parents le 28 juin.



Des naissances tant attendues



Jeudi 7 avril a été un grand jour pour les élèves de petite et moyenne sections.

Après 21 jours passés en couveuse, 17 œufs ont éclos sous le regard attentif et émerveillé de ces petits écoliers.

C'est avec soin que les enfants ont placé les poussins dans l'éleveuse après avoir attribué un prénom à chacun.

Ils ont accueilli, à tour de rôle, les élèves des autres classes, pour leur faire part de ce grand événement et leur expliquer le projet « de l'œuf au poussin ».

Les enfants se sont occupés de cette petite famille jusqu'aux vacances de Pâques.

En avant la musique

Les enfants de CE1 de la classe de Cécile Goudard ont présenté une partie des chansons issues du travail effectué tout au long de l'année.

Le thème des animaux avait été choisi.

C'est ainsi que les parents ont pu entendre entre autres le mille pattes, Cornélius l'éléphant, les chats, les poules

Tous les enfants ont eu plaisir à chanter et l'intervention musicale de Catherine Ascencio, proposée par la Communauté de Communes, a été fort appréciée.



Au théâtre ce soir

Rien de mieux que du théâtre pour s'évader, devenir quelqu'un d'autre, faire travailler sa mémoire, vaincre sa timidité, exprimer des émotions..... tels étaient les objectifs de l'atelier théâtre proposé par Martine Tortoza, enseignante en CM2, à tous les enfants du CE2 au CM2.

Objectif atteint, voire dépassé pour certains élèves qui ont pu faire découvrir à leurs parents leur talent d'acteurs débutants.

Dix scènes ont été jouées, très variées et drôles.

Merci à Aurélien Arnaud, enseignant en CE2, qui a largement contribué à la réussite de ce spectacle pour le son et la lumière.

Malgré le « trac », les enfants étaient heureux et fiers de présenter leur travail.

L'atelier théâtre sera reconduit l'année prochaine pour les enfants du cycle3 qui le désirent.



Une fête inoubliable

Toutes les conditions étaient réunies pour que la fête des parents soit une réussite : un soleil radieux, des parents et des enfants heureux, et ce sont près de 450 personnes qui se sont rassemblées dans une cour d'école joliment décorée et fleurie.

Les enfants ont tout d'abord entonné une jolie chansonnette adressée à leurs parents. Puis, chaque classe a récité la poésie de la fête des mères. On a pu voir quelques yeux humides sur le visage des mamans émues.

Ce moment de tendresse était suivi par la distribution des cadeaux.

Petits et grands ont ensuite pu déguster de savoureux gâteaux salés et sucrés, confectionnés par de talentueuses mamans et enseignantes.

Gageons que cette première fête des parents, qui a été une totale réussite, sera suivie de nombreuses éditions, toujours aussi enthousiasmantes.



Départs à la retraite



En cette fin d'année scolaire il y avait beaucoup d'émotions dans la cour de l'école.

En effet, après de nombreuses années au service des enfants, Marie Noëlle Samuel et Françoise Vey ont fait valoir leur droit à la retraite.

Ce fut un grand moment pour tous les enfants rassemblés dans la cour, qui ont voulu dire au revoir à leurs enseignantes en fabriquant des cadeaux qu'ils ont remis à chacune d'entre elles.

Nous leur souhaitons une bonne retraite et de passer d'agréables moments avec leur famille. Elles seront, bien entendu, toujours les bienvenues à l'école.

Une nouvelle équipe à l'école Saint Joseph - Sacré Cœur

Depuis la rentrée 2011, l'école Saint-Joseph - Sacré-Cœur est heureuse de compter dans son équipe trois nouvelles enseignantes. Elles sont issues de différents établissements de Haute-Loire.

Tout d'abord, Maryline Sagnol, originaire de Sainte Sigolène, était l'an dernier enseignante à mi-temps à Rosières et à St Vincent.

Ensuite, Pauline Beraud, originaire de Craponne sur Arzon, était enseignante à Montfaucon et l'an dernier, a passé l'année auprès des enfants de Madagascar.

Enfin, Véronique Chidaine, originaire de Clermont Ferrand, était professeur des écoles à Aurec sur Loire, et cette année est à mi-temps entre St Just-Malmont et à Aurec sur Loire.

Toutes sont ravies de démarrer cette année à St Just Malmont au sein d'une équipe dynamique et dans une école accueillante.

Différents projets seront mis en place afin de permettre aux enfants d'accéder à différentes formes de culture et de s'y épanouir : artistiques, sportives (tennis de table, judo, cirque, piscine, course d'orientation...), ateliers d'expression, musique, comédie musicale, sensibilisation aux méfaits du tabac.

Une initiation à l'anglais se fait de la MS au CP et un apprentissage en CE – CM.

D'autres activités pourront être mises en place en fonction des projets de différentes classes.

Le projet d'école de cette année s'articule autour de l'alimentation : « bien se nourrir pour bien grandir ». Différents professionnels interviendront dont un cuisinier.



Les enfants de 2 ans nés après le 5 septembre 2009 ne sont plus acceptés dans les établissements scolaires. Afin de pallier ce manque, l'école va mettre en place une structure d'accueil pour ces enfants à partir de fin octobre. Les personnes qui désirent utiliser ce service peuvent prendre contact avec l'école au 04-77-35-60-74

Rentrée scolaire à l'école publique

La rentrée s'est bien déroulée.

Les effectifs sont de 118 élèves en maternelle et 166 en élémentaire, soit 284 élèves pour le nouveau groupe scolaire.

Une équipe stable au niveau des enseignants avec l'arrivée de Maryline Pacalon en MS/GS et de Matthieu Berland qui complète Muriel Machabert en CE2/CM1 et Sylvain en CE1.

A noter l'arrivée de 2 ATSEM : Emmanuelle et Laetitia en remplacement d'Isabelle et Marcelle qui sont parties en retraite.

Même si l'objectif de l'école est avant tout l'acquisition des apprentissages fondamentaux, quelques projets permettront de donner plus de sens à ces apprentissages :

- classe piscine en GS et CE2, afin de permettre à tous les enfants de savoir nager en fin d'école élémentaire.
- classe ski de fond au Estables pour les CM.
- projet danses traditionnelles.
- projet musique.

L'école continuera d'entretenir des contacts privilégiés avec ses partenaires, la crèche, le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) et le collège.

A noter que cette année scolaire devrait voir le début du projet de construction de la nouvelle école élémentaire.



Rentrée scolaire à l'école de Malmont

Les enfants ont repris le chemin de l'école lundi 5 septembre 2011. En cette nouvelle année scolaire, l'équipe enseignante se réjouit de la hausse encourageante des effectifs. En effet, 65 élèves, âgés de 2 à 11 ans, sont scolarisés. Seize nouveaux venus sont accueillis cette année.

Cette année l'équipe éducative a le plaisir d'accueillir un nouveau maître, Matthieu Berland qui assure les compléments de Virginie Moulin (cycle 1) et Magali Januel (cycle 2). Amandine Perre assure la direction et l'enseignement pour la classe de cycle 3.

Les enseignants travaillent en collaboration avec mesdames Panéi et Faverjon, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), ainsi qu'Evelyne Lurol, EVS (Emploi Vie Scolaire) renouvelée sur l'école.

Une équipe éducative importante de part son nombre, sa qualité et son dynamisme ; des conditions de travail et d'accueil des élèves idéales ; des projets riches et multiples ; mais ne dévoilons pas tout...

Une nouvelle année qui s'ouvre sur d'excellents auspices, alors souhaitons aux enfants, à leurs familles et à l'équipe une bonne année scolaire.



Permis piéton

Les enfants des classes de CE2 des écoles publique et privée, accompagnés de leurs enseignants, ont passé avec succès le « permis piéton ».

Cette opération, organisée à l'initiative de la gendarmerie nationale, a pour but de sensibiliser et de prévenir les enfants des risques piétons. Les enseignants ont donc préparé en classe ce « permis piéton » en utilisant un kit fourni par la gendarmerie, composé d'un DVD et d'un livret. Après avoir appris les règles élémentaires de circulation, les enfants ont dû répondre à un questionnaire dont le résultat déterminait l'obtention du permis. L'adjudant Alain Levesque, de la gendarmerie de Saint Didier en Velay, est venu annoncer les résultats. Il n'a pas manqué de féliciter les enfants, mais il a surtout mis l'accent sur la nécessité de mettre en application cet apprentissage.

L'adjudant a remis aux enfants le diplôme tant attendu, ainsi que des petits cadeaux offerts par le Conseil Général, la communauté de communes Loire Semène et les établissements bancaires de la commune.

L'investissement des enseignants, l'entrain des élèves et la présentation ludique de ce permis ont contribué au succès de cette opération.

Aux enfants de mettre maintenant en pratique ce qu'ils ont appris.



La fête du sport

Cette année encore, les enfants des écoles sont allés à la découverte du SPORT, à l'occasion de la fête, organisée par la municipalité en collaboration avec les directeurs des écoles et les associations sportives. Ce jour là, les clubs sportifs ont proposé aux enfants de participer à des ateliers de 20 minutes environ, afin de leur permettent de découvrir et d'essayer un sport qu'ils pourront ensuite pratiquer dans notre commune, tout au long de l'année .

Ce sont 462 enfants qui ont pu se familiariser avec le basket, le tennis, le foot, le tennis de table, le judo, la gymnastique, le cirque et les boules. Tous étaient ravis de cette journée de détente.

Les enseignants, accompagnés de nombreux parents, ont été mis à contribution pour encadrer les enfants qui sont passés par petits groupes dans les ateliers proposés.

A la fin de leur découverte et après l'effort, la municipalité leur a offert un goûter (brioche et jus de fruit). La centaine d'élèves de maternelle ne s'est pas déplacée, mais ils n'ont pas été oubliés, puisqu'ils ont eu droit eux aussi à leur goûter.

Un grand merci aux bénévoles des clubs sportifs qui donnent de leur temps pour cette belle journée.



Journée portes ouvertes au restaurant scolaire

Vendredi 23 septembre, le restaurant scolaire ouvrait ses portes aux familles. Ces dernières pouvaient ainsi visiter les cuisines et les salles de restaurant, guidées par le chef cuisinier, Olivier Leleu, Mme Vercey responsable d'exploitation de la société Avenance et Lucienne Colomb, agent municipal détaché auprès de la société Avenance.

Les plus petits ont pu faire découvrir à leurs parents le restaurant où ils déjeunent.

Les parents nouvellement installés sur la commune ont pu remarquer la qualité du matériel et ont été surpris que les repas soient confectionnés avec des produits de qualité sur place par le cuisinier.

Un buffet avait été dressé par Olivier Leleu. Les visiteurs ont donc pu déguster ses préparations et apprécier la qualité du travail qui se fait au restaurant scolaire.

De nombreuses animations ont lieu tout au long de l'année scolaire. Pour exemple, le dernier jour du mois de juin, une surprise attendait les enfants. Un buffet avait été préparé et chacun a pu se servir à sa guise. D'autres animations se dérouleront tout au long de cette nouvelle année.

Nul doute que le travail qualitatif du cuisinier et des agents municipaux soit apprécié car, depuis la rentrée scolaire, la fréquentation du restaurant scolaire a augmenté de 20%.



L'inspecteur de l'éducation nationale en visite dans les écoles

Jeudi 8 septembre, les écoles de la commune ont reçu la visite de l'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur Gilles Pichon, en charge de la circonscription de Monistrol sur Loire.

Sa visite avait trois objectifs : rencontrer les équipes enseignantes de chaque école, découvrir les infra-structures scolaires et se rendre compte de l'organisation des classes et en particulier des décroissements.

Il a été impressionné par le matériel informatique utilisé par les élèves, ainsi que par le nombre important d'ATSEM (agents spécialisés dans l'encadrement des écoliers en bas âge) mis à disposition par la municipalité, dans les classes de maternelle. En effet, ce personnel permet d'assister et de soulager les enseignants dans ces classes.



Travaux

Les agents des services techniques, ont, ces derniers mois, grâce à leurs compétences pour les plus anciens et leur envie d'apprendre pour les plus jeunes, entrepris des travaux en rapport avec tous les corps de métiers (mécanique, plâtrerie, peinture, maçonnerie, travaux publics, espaces verts, électricité ...)

Cette année encore, les travaux d'investissement réalisés par nos agents seront nombreux afin de soulager notre budget et d'utiliser au mieux les compétences de chacun. Les agents des services techniques répondent également à des situations d'urgence qui donnent tout son sens au terme « service public » (déneigement, nettoyage des grilles lors des épisodes orageux, interventions sur différentes pannes de chauffage ou d'électricité etc...).



Le club house a été mis à disposition du club de tennis saint-justaire ; la plupart de nos agents auront travaillé sur le site. Dernièrement, ce sont les ouvertures qui ont été installées (porte fenêtres et volets), puis le circuit électrique a été réalisé simultanément avec le doublage et l'isolation des murs. Enfin, c'est l'entreprise Chapelon qui a été retenue pour enduire les murs et donner ainsi la touche de finition.

Il restera à la charge du club de tennis les revêtements de sol, la réalisation des cloisons et l'installation des sanitaires et des appareillages électriques. Il faut noter sur ce chantier l'excellente collaboration du club présidé par Bernard Verrier et les agents dirigés par Pascal Roche .



Le week-end de l'Ascension, la Jeune Garde Rubanière organisait son centenaire, et là aussi la municipalité a répondu présent en mobilisant pendant trois jours ses moyens humains et techniques pour faire de cette fête une réussite. Les agents ont transporté beaucoup de matériel (chaises, podiums, moquettes, barrière ...) et ont assisté les bénévoles de la Jeune Garde là aussi en parfaite coordination.



Une priorité a été donnée à la construction d'abri conteneurs pour rattraper notre retard en la matière. Notre équipe de maçonnerie a ainsi réalisé 8 nouveaux emplacements : deux rue de Riopaille, deux à Malmont, un aux Grangers, un au Pâtre, un route de Jonzieux et enfin un à Côte Vieille. Les demandes des riverains qui n'ont pas encore été équipés ont été prises en compte et nos services techniques continuent à réaliser ces équipements qui améliorent le cadre de vie, la sécurité et facilitent le travail des opérateurs du SICTOM.

L'entretien du parc automobile et du matériel a été effectué en interne par Bernard Chambon, qui cet été, en dehors des vidanges et des pannes, a remis à neuf deux saleuses de la commune. Un sablage et une peinture complète ont été réalisés et les flexibles hydrauliques ont été remplacés.



Les événements neigeux et le caractère urgent des interventions interdisent l'utilisation d'un matériel défectueux ou en mauvais état.

L'augmentation de l'offre des places de stationnement en contrebas de la rue du Cintre a conduit la municipalité à lutter contre le stationnement intempestif, voire dangereux dans cette rue. Des barrières fixes ont été posées le long du trottoir permettant ainsi aux riverains de pouvoir accéder à leurs logements dans de bonnes conditions.



La voirie a été élargie au village du Play avec le concours de M. et Mme Pichon qui ont cédé une bande de terrain. Le mur en pierre a été remonté un peu plus loin, ce qui devrait faciliter le passage du chasse neige et qui devrait donner un cachet plus esthétique à ce hameau qui accueille un gîte de qualité « Le Play Bois ».

L'épisode pluvieux de novembre 2008 avait détruit le passage du ruisseau situé en contrebas de la D 500 au niveau de la bretelle d'accès. Le chemin était donc interrompu, interdisant le franchissement des piétons et des exploitants forestiers en toute sécurité. Les agents des services techniques ont busé ce ruisseau après avoir eu l'aval de la police de l'eau, qui doit être saisie chaque fois que l'on intervient sur un cours d'eau. Les propriétaires des parcelles boisées, situées sur les deux rives du ruisseau, devraient prochainement procéder à une coupe afin de stabiliser les berges rendues très fragiles par les résineux qui ne disposent que d'un système racinaire superficiel. La lumière, qui pourra s'introduire de manière plus importante, devrait concourir à l'installation d'une végétation de feuillus efficace pour stabiliser les berges.



La construction du terrain de foot synthétique qui s'achève a demandé une emprise de terrain plus importante. Pour ce faire, la commune a acquis des parcelles de terrain auprès de M. Robert, et M. Drevet, quant à lui a cédé une partie de son terrain afin de pouvoir aménager le chemin qui relie la rue du Midi au Petit Roure. Nos agents ont profité du chantier pour connecter deux maisons au réseau d'eaux usées, puis ils ont remis en état la clôture de la propriété jouxtant le chemin.

Enfin, une passerelle sera réalisée afin de permettre le franchissement du ruisseau, rendant encore plus bucolique cette balade très appréciée des saint-justaires. La municipalité remercie sincèrement les propriétaires riverains qui ont ainsi collaboré à la réussite du projet.



Une nouvelle colonne à verre a été installée au Pont de la Faye au niveau de la route de Toulin. Celle-ci devrait permettre de résorber les problèmes de saturation des autres lieux de collecte. Ce site a été choisi pour faciliter le stationnement et pour son positionnement stratégique au carrefour de plusieurs routes desservant des villages très peuplés.



L'éco point de Malmont, situé jusqu'alors derrière l'église, a été déplacé sur la route du Preynat, grâce au don de terrain d'une habitante.

Très prochainement le programme de voirie concernera l'aménagement de la place de l'Eglise et la mise en valeur de celle-ci par un parement de pavés. Il a été jugé plus opportun de déplacer ces colonnes de tri sélectif afin de ne pas altérer la qualité esthétique des ouvrages.

La municipalité mène de front les grands projets qui répondront aux besoins des saint-justaires (école primaire, caserne) mais ne délaisse pas le patrimoine bâti qu'il convient d'entretenir avec rigueur. C'est pourquoi les boiseries de l'école de Malmont ont été repeintes par l'entreprise Objectif Déco et la réalisation du crépi des murs d'enceinte de l'entrée du gymnase G1 a été confiée à l'entreprise Chapelon. Les travaux de préparation et de piquage ont été réalisés par les agents municipaux.



La campagne de remplacement des coffrets d'éclairage public se poursuit. Cette opération revêt un caractère urgent car les coffrets sont parfois vétustes et non sécurisés. De plus, l'installation d'un matériel plus moderne permettra de réaliser des économies en terme de consommation d'énergie. Les coffrets sont ainsi tous équipés d'horloges astronomiques réputées plus fiables que les anciennes cellules photoélectriques. Une partie des travaux est réalisée en régie par le personnel communal, quant aux branchements ils sont assurés par l'entreprise Garrel de Saint Just Malmont.



Inauguration de l'aménagement rue du Cintre / rue Nationale

De nombreuses personnalités avaient répondu présent à l'invitation de Monsieur Le Maire pour l'inauguration de l'aménagement du carrefour de la rue du Cintre et de la rue Nationale.

Les travaux ont été réalisés par un groupement d'entreprises locales, composé des établissements Royer pour la maçonnerie, de l'entreprise Guérin pour la démolition, de l'entreprise Dubost pour l'aménagement paysager et de la Société Paulet pour le traitement des surfaces. Les élus présents ont pu vérifier que l'argent public était bien utilisé dans notre Commune et ils ont notamment salué le savoir-faire de nos artisans locaux qui ont su rendre cet espace fonctionnel et agréable. Le Maire Frédéric Girodet a remercié Monsieur le Sous-Préfet pour l'octroi d'une dotation d'Etat de 28 850 euros et Monsieur le Ministre Laurent Wauquiez pour une réserve parlementaire d'un montant de 25 000 euros. Cette réalisation d'un montant de 141 000 euros, a permis la création de 16 places de stationnement mais également « d'aérer » ce quartier, dégagant ainsi une vue agréable sur l'arrière de l'église. Monsieur le Ministre visiblement satisfait de l'utilisation de la réserve parlementaire a annoncé qu'il soutiendrait de manière importante le projet de rénovation de la salle polyvalente à travers une autre réserve de 32 000 euros et une dotation d'Etat de 57 000 euros, ce qui constitue une annonce de bonne augure pour nos finances communales.

À l'issue de cette inauguration, artisans et élus ont partagé le verre de l'amitié au P.M.U. « Le Grand Galop » dont les gérants semblaient, eux aussi, apprécier ce nouvel aménagement.



Les chantiers d'automne

La commission des travaux, animée par Jacques Rouchon avait convié les élus afin de visiter les chantiers en cours sur la commune. Les projets préparés depuis de longs mois et qui sont en cours de réalisation sont en passe d'être finalisés pour le terrain synthétique et la station d'épuration de Malmont et ont atteint leur « vitesse de croisière » au Fau. Les élus qui avaient répondu présents ont pu se rendre compte sur le terrain de la mise en application des décisions qui avaient été prises en commission ou au sein du conseil municipal.

Les travaux d'assainissement du Fau constituaient la première étape de la matinée. Ce vaste chantier vise en premier lieu à séparer les eaux usées des eaux pluviales pour permettre un meilleur fonctionnement de la station d'épuration de Roche Moulin. L'enfouissement des réseaux secs (ligne électrique et France Télécom) est réalisé simultanément, et le syndicat des eaux de La Semène prend à sa charge le renouvellement de la canalisation d'eau potable.

L'imposant transformateur situé sur la place du village sera détruit et remplacé par un ouvrage très discret, à la charge d'ERDF.



C'est l'entreprise Bouchardon qui a été retenue pour mener à bien ces opérations pour un montant de 277 000 euros HT. Le Conseil Général ainsi que l'agence de l'eau subventionnent les travaux d'assainissement à hauteur de 50 %. Si les conditions météorologiques le permettent, le chantier devrait s'achever à la fin de l'année. Le petit patrimoine (bâchat, lavoir et croix), ainsi débarrassés du transformateur et de la véritable « toile d'araignée » constituée de fils, pourra alors être rénové et mis en valeur par la Communauté de Communes. Fabrice Margot, du bureau d'études PVI, retenu pour la maîtrise d'œuvre a répondu aux

nombreuses questions des élus et notamment celle de l'essai des nouveaux réseaux qui seront mis sous pression d'air, ainsi la moindre fuite pourra être décelée et réparée avant la réalisation de la voirie. Un peu plus loin la ligne électrique basse tension provenant de Firminy et traversant le Fau sera enfouie à la charge d'ERDF. Enfin, l'éclairage public sera remplacé par des lanternes stylées redonnant à ce village un cachet d'authenticité retrouvé. Les interventions sur l'éclairage seront quant à elles subventionnées à hauteur de 45% par le syndicat départemental d'électrification.



Les élus se sont rendus ensuite sur le chantier du terrain de foot synthétique, dont les travaux ont bénéficié de conditions météorologiques optimales. Dans un premier temps, l'emprise du terrain a été agrandie afin de permettre l'homologation du futur stade par la ligue de football. Ensuite, la surface du terrain a été débarrassée des matériaux qui rendaient ce terrain complètement imperméable, puis les drains, cette fois ci réalisés dans les règles de l'art ont été mis en place. La couche de souplesse a pu être mise en oeuvre avec des températures ambiantes idéales. Cette surface, qui peut s'apparenter à du bitume, est constituée de granulats de caoutchouc agglomérés à l'aide d'un polyuréthane. Cette technique a la particularité de conférer aux footballeurs une souplesse de jeu exceptionnelle, elle permet également de garantir une durée de vie supérieure à la surface de jeu.



L'entreprise Enviroport, qui a été retenue, a installé le tapis synthétique qui est lesté par du sable, les mains courantes ainsi que les filets pare ballons. Cette construction de terrain de foot synthétique est financée par la Communauté de Communes «Loire Semène», la commune prenant à sa charge la modification des réseaux d'assainissement, le déplacement d'une canalisation d'eau potable et le traitement des abords pour la somme de 43 000 euros HT.

A l'issue de la visite, les élus ont été véritablement surpris par la qualité de la réalisation et par les techniques mises en oeuvre.

La livraison du terrain aux clubs de foot est prévue très prochainement.



Les chantiers d'automne (suite)

Le chantier de la construction de la station d'épuration de Malmont constituait la dernière étape de cette matinée. Dès l'arrivée des élus sur place, la maîtrise d'œuvre a rappelé le fonctionnement de cette station type « filtre planté de roseaux ». L'entretien limité et la simplicité de cette filière d'assainissement naturelle ont bien été appréciés par les visiteurs qui ont relevé les qualités esthétiques de cette réalisation. Les travaux de terrassement et de construction des bassins recueillant les effluents sont terminés et la clôture a été mise en place. L'entreprise TPCF, qui a été retenue, s'active désormais sur le poste de relevage constitué d'un dessableur, d'un dégrilleur collectant les éléments indésirables et de deux pompes chargées d'acheminer les eaux usées vers la station de traitement.



L'adjoint aux travaux, Jacques Rouchon a salué le travail de l'entreprise TPCF qui a été constamment à l'écoute des élus et qui s'est efforcée de construire un outil performant, simple à utiliser et facile d'entretien. Le coût de cette réalisation est de 296 000 € HT subventionnée à hauteur de 50 % par le Conseil Général et l'agence de l'eau.

Nul doute que ces visites de chantier ont satisfait les élus qui ont pu mesurer tout le cheminement des opérations, de la phase projet au montage du financement en passant par les décisions du conseil municipal concernant notamment le choix des entreprises ... en bref du concret.



Fête de la musique

Le vendredi 17 juin, sur la place de l'église, s'est déroulée la traditionnelle fête de la musique.

Dès 19 heures, c'est avec l'école de musique JUST EN ZIK qu'ont débuté les festivités. Plusieurs groupes de jeunes musiciens formés par Stéphane Gaglio ont effectué de très belles prestations, en présence de nombreux parents venus les encourager.

La JGR, toujours fidèle aux animations de la commune, a enchaîné avec un concert reprenant des morceaux désormais très connus des saint-justaires.

Pour poursuivre la soirée, la municipalité avait invité le groupe MOBY DICK, qui a donné le meilleur de lui-même, grâce à ses deux guitaristes, musiciens et chanteurs. Ils nous ont offert un programme très varié, avec un mélange de pop rock et de variétés françaises des années 80 à nos jours.

Malheureusement, la pluie s'est invitée à la soirée. Malgré tout, le public est resté pour les acclamer, à l'abri de la buvette tenue par l'amicale des sapeurs pompiers. L'association des commerçants participait elle aussi à la fête en proposant des grillages fortement appréciées.

La municipalité remercie sincèrement les Transports Rousson pour le prêt d'un camion servant de scène pour la soirée, ainsi que l'amicale des sapeurs pompiers et l'association des commerçants.



Animation d'été sur le marché dominical

Cette année encore, la commission animation avait prévu différentes animations sur le marché du dimanche matin.

Le dimanche 17 juillet, nous avons eu le plaisir d'entendre de nombreuses chansons anciennes interprétées par la délicieuse chanteuse ISA, accompagnée par l'orgue de barbarie de CHRIS. Les deux artistes ont enchanté durant deux heures le public et les forains, donnant ainsi au marché un air festif et estival malgré le temps maussade et pluvieux.



Le dimanche 14 août, le groupe de théâtre de rue des « Compagnons Butineurs » a donné une petite représentation théâtrale, «Cassandre ou l'incroyable chute de Troie» majestueusement interprétée par 4 jeunes comédiennes accompagnées d'une musicienne. En tournée en Auvergne durant tout le mois d'août, cette compagnie nous a surpris par sa fraîcheur et son professionnalisme. Les spectateurs étaient sous le charme et conquis par cette interprétation empreinte de sincérité.

Animation

Le dimanche 28 août, c'est avec plaisir que nous avons reçu une nouvelle fois le groupe ALKABAYA composé de 3 musiciens (2 guitares et 1 accordéon) et chanteurs. Ils ont interprété des textes et des musiques de leur composition, toujours très professionnels. Pendant deux heures, les spectateurs et amateurs de musique ont pu les apprécier et les applaudir, d'autant plus que le beau temps était au rendez-vous cette fois-ci.

Ces opérations visant à rendre le marché dominical plus attractif seront renouvelées puisque ces animations annoncées quelques semaines auparavant permettent parfois d'attirer de nouveaux clients et fidélisent sûrement les habitués de ce moment incontournable de la semaine.



Forum des associations

C'est entre 14 h et 18 h que s'est tenu, le samedi 10 septembre au complexe sportif, le forum des associations.

Un tissu associatif communal largement représenté dans tous les domaines, puisque 27 associations étaient présentes : musique, sport, centre de loisirs, espace jeunes communautaire, loisirs créatifs, humanitaire, écoles, culture, etc... ainsi que le club N.B.R.T. (Nid Barbare Racing Team) association de motards (course d'endurance) représenté par Sylvain Crapanne et Guillaume Bardel, qui pour leur première participation ont exposé sur leur stand, leur superbe moto de compétition.

Le théâtre était également représenté par la troupe « Just pour le Plaisir » et la musique par les percussions de « Tama D'Jam », la J.G.R. et l'école de musique intercommunale Musica'LS.

Au cours de l'après-midi, nous avons pu assister à de nombreuses démonstrations des clubs de tennis de table, de judo et de gymnastique. En fin de soirée, le nouveau club saint-justaire de country de Familles Rurales nous a présenté quelques danses, juste avant de déguster l'excellente soupe aux choux préparée par les sapeurs-pompiers.

Ces mêmes sapeurs-pompiers étaient à l'œuvre depuis le samedi matin. Comme chaque année, ils ont organisé le matin un tournoi de foot inter associatif qui a rassemblé 8 équipes. C'est le tennis club qui a remporté ce tournoi devant les classards. L'après midi était consacré à la pétanque avec 14 équipes et la finale a été remportée par la doublette Courbon-Massard.

Ce fut un beau succès et une journée bien remplie, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, qui noue des liens très forts entre tous les saint-justaires qui ne manquent pas de remercier les pompiers pour leur engagement au service de la population.



Fête patronale

Les festivités ont débuté le samedi après-midi avec le défilé des vélos fleuris. Une quarantaine d'enfants, parés de beaux déguisements, se sont présentés sur la place de la Mairie avec leur vélo. Ils ont défilé dans les rues de Saint Just en cortège, les plus petits en tête et très fiers de montrer leurs vélos. Comme de coutume, ils ont fait un petit détour par le Foyer Bon Séjour afin de saluer les résidents. Ce beau défilé multicolore s'est terminé sur la place où les attendait la commission municipale chargée de l'animation qui leur a distribué des friandises et des jetons de manèges, gracieusement offerts par les forains.



En soirée, la traditionnelle retraite aux flambeaux rassemblait de très nombreux saint-justaires devant le centre de secours où les pompiers ont distribué des lampions. Le défilé a parcouru les rues de la commune, précédé par la fanfare de la J.G.R. et suivi de toute la population. Après le défilé, la soirée s'est poursuivie autour des attractions foraines.



Les festivités se sont poursuivies le dimanche matin par le traditionnel réveil en fanfare de la JGR dans les divers quartiers et hameaux de Saint Just. Puis dès 9 heures, les enfants ont débarrassé leurs jouets place de la mairie. Malheureusement, la pluie est arrivée et les arcades se sont révélées très utiles et très appréciées des petits forains d'un jour.

En début d'après-midi, la commission animation avait invité l'association des Portugais de Saint Etienne. Cette troupe nous a régalé avec ses danses variées représentant chaque région du Portugal. Une quarantaine de musiciens, danseurs et danseuses ont présenté un excellent spectacle, avec des costumes magnifiques devant un public qui s'était déplacé nombreux malgré le temps très incertain.

Ces festivités se sont terminées par la traditionnelle et fameuse soupe aux choux au boulodrome, préparée par les boulistes, dès le lundi matin. Ce sont près de 220 personnes qui se sont retrouvées pour un excellent moment de convivialité, clôturant ainsi cette édition 2011 de la fête patronale.



Spectacle de magie au foyer bon séjour

Comme il est de coutume le lundi de la « vogue », le CCAS a organisé un après-midi récréatif pour les résidents du foyer bon séjour.

Cette année, un spectacle de magie accompagné du traditionnel goûter a été offert.

C'est devant un public attentionné et impressionné, que le prestidigitateur Thomas Passarotto de la société Agathe Animation Franck Musique, a présenté différents tours de magie, en faisant participer les résidents. Du nounours sortant de la boîte magique à la multiplication des bouteilles, tous ont pu apprécier l'habileté de ce jeune magicien.



Modification des permanences de la C.P.A.M.

A compter du 7 septembre 2011, les permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute Loire n'ont plus lieu le mercredi de 14h00 à 15h30, mais le vendredi de 13h30 à 16h00.

En effet, pour faire suite à des études et à une réflexion menée depuis plusieurs mois, la Direction de la CPAM et le Conseil d'Administration ont travaillé sur la présence dans le département des équipes d'accueil de la CPAM.

La CPAM de la Haute Loire oriente son action vers l'amélioration du service offert à ses assurés, tant en terme de qualité de traitement des dossiers qu'en terme de qualité de la relation client. Ces objectifs sont clairement portés par le Conseil d'Administration, la Direction et par les équipes des différents services de la CPAM, car la satisfaction du public est importante.

Le Conseil d'Administration et la Direction de la CPAM ont opté pour un renforcement de leur présence dans les permanences les plus fréquentées, correspondant le mieux aux besoins des assurés du département.

La permanence sur la commune de Saint Just Malmont se tiendra donc désormais le vendredi de 13h30 à 16h00 au rez-de-chaussée de la Mairie.

Le centenaire de la Jeune Garde Rubanière

Durant le week-end de l'ascension, le président de la JGR, Yves Tardy, et l'ensemble des musiciens ont proposé aux saint-justaires de fêter ensemble les 100 ans de la Jeune Garde Rubanière.

Pour ces festivités, les rues du centre bourg ont été pavoisées afin d'accueillir différentes animations musicales.

L'exposition de photos et vidéos, réalisée par Jean Michel Dumond et Gilles Rossi, a permis aux nombreux visiteurs de se rappeler de beaux souvenirs.

Le programme était complété par un concert spectacle « LE RUBAN MAGIQUE », dont les représentations se sont déroulées au gymnase n°1.

Les clés de la ville

Le vendredi, en fin d'après midi, s'est déroulée la cérémonie d'ouverture.

Le maire, Frédéric Girodet, accueillait le ministre Laurent Wauquiez, les sénateurs Adrien Gouteyron et Jean Boyer, le député Jean Pierre Marcon, le président du conseil général Gérard Roche, le président de la communauté de commune Guy Vocanson, ainsi que les maires des communes voisines.



Monsieur le maire retraçait l'histoire de l'association et notait son importance et son implication dans la vie de la commune.

Yves TARDY remerciait les représentants des institutions et les sponsors présents pour leur soutien financier, ainsi que tous les amis musiciens venus des quatre coins de l'hexagone.

Enfin, le ministre Laurent Wauquiez prenait la parole au nom de l'ensemble des élus et remettait au président de la JGR la médaille de la République Française.

Le ruban magique

Le vendredi et le samedi soir, environ 900 personnes ont assisté au concert spectacle. Imaginé par Georges Heyraud, il était interprété par la chorale intercommunale Choeur Ouvert, l'école de musique Just en zik, le groupe de percussion africaine Tama D'jam et la batterie fanfare.

Après l'accueil des musiciens venus de toute la France, ce spectacle mettait l'accent sur les moments importants de la vie à la JGR, tels que les concours, les rêves qui ont pu se réaliser et les hommages aux anciens. Le ruban magique a réussi à transporter les spectateurs et les musiciens dans un instant de partage et d'émotion.

La météo s'invite au centenaire

Le samedi, après une matinée pluvieuse, le soleil fit son retour vers 14h30 pour permettre à Tama D'jam, Lous Pastourios et la banda de Retournac de réaliser plusieurs temps d'animation dans le centre bourg.

Au moment de l'apéritif, la pluie fit son retour et obligea spectateurs et musiciens à se mettre à l'abri sous le chapiteau : ce fut alors un moment très convivial apprécié par la banda et le public.

Le dimanche matin, dès l'aube, les AFN ont proposé aux amateurs de déguster la tripe. Plus de 50 personnes ont participé à ces agapes et toutes ont félicité les cuisiniers.

La matinée fut animée par l'Eveil Désidérien et les batterie-fanfanes de Dunières et Saint Just Malmont, qui terminaient par quelques morceaux en commun. Le repas de dimanche midi, réunissant musiciens et choristes, terminait ce week-end inoubliable, la chorale entonnant une très belle chanson de remerciements.



Thomas Pizot : 19ème ceinture noire des Arts Martiaux du Velay

Le dernier trimestre de la saison 2010-2011 fut marqué par de brillants résultats des judokas saint-justaires lors de championnats départementaux, régionaux et même nationaux mais le point d'orgue de cette fin de saison fut la consécration de Thomas Pizot au grade de ceinture noire, la 19ème du club après celle d'Alexandre Mariac en juin 2008.

Thomas a commencé le judo en à l'âge de 6 ans. A 16 ans, alors qu'il est ceinture marron, il décide d'arrêter le sport. Mais après 3 ans d'absence sur les tatamis, il réintègre le club en 2009 pour accéder au titre suprême.

Il y a 3 conditions pour obtenir la ceinture noire: il faut être âgé au minimum de 16 ans, être ceinture marron depuis plus d'un an et passer 3 épreuves, qui sont les katas, l'examen d'arbitrage et l'obtention de 100 points en combats. Le kata est une démonstration de 9 mouvements imposés exécutés à droite et à gauche incluant un cérémonial (salut), l'élève y est jugé en tant que tori, celui qui fait tomber, mais aussi en tant que uke, celui qui chute. Ce sont des exercices de style et de concentration particulièrement difficiles qui constituent la source même des principes du judo. La bonne exécution de ces katas nécessite de ce fait de longues années de pratique pour permettre au judoka de les réaliser dans les règles de l'art.

Thomas réussit son kata le 6 mars 2010 à St Yorre devant un jury de judokas qui sont au minimum ceinture noire 3ème Dan. L'épreuve d'arbitrage nécessite une bonne connaissance des règles et de l'environnement: l'élève, après avoir reçu un enseignement théorique en club, est évalué en tant que commissaire sportif lors d'une compétition départementale officielle. Et enfin il faut acquérir 100 points soit lors de championnats officiels et tournois labélisés, soit lors de compétitions appelées Shiai. Thomas a obtenu ces 100 points en 3 compétitions, en juin 2010(20 points), puis en février 2011(40 points), et enfin le 12 juin 2011 à Ceyrat où il remporte les 40 points qu'il lui manque pour obtenir le fameux graal. Maintenant qu'il est entré dans le cercle fermé des ceintures noires, Thomas souhaite s'investir davantage dans le club, il est devenu trésorier depuis la rentrée 2011, il envisage également de passer 1 ou 2 Dans dans les années à venir.

C'est une belle consécration pour ce jeune sportif discret et valeureux, mais également une grande fierté pour son professeur Brice Texereau qui l'a coaché et soutenu des mois durant, et enfin une belle reconnaissance pour les Arts Martiaux du Velay qui fêtera ses 30 ans l'année prochaine. Cette nouvelle ceinture noire témoigne de la vitalité du club, de l'engagement de ses sportifs et du niveau élevé de l'enseignement.

Fin juin, pour clôturer la saison, le club d'arts martiaux organisait sa cérémonie de remise de médailles, diplômes et ceintures. Dans le dojo du gymnase G1, tous les judokas, enfants et adultes, étaient réunis sur le tatami devant un public nombreux. Après des démonstrations de judo et de ju-jitsu, qui donnèrent lieu à d'impressionnantes chutes, les professeurs Brice Texereau et Aurélien Palhec récompensèrent les jeunes sportifs pour leurs performances de l'année, il est vrai que la saison 2010-2011 a couronné de nombreux champions saint-justaires lors des divers tournois.



Interfoot Saint-Just / Saint-Didier

Interfoot Saint Just/Saint Didier est une association créée en 1995, qui compte 320 licenciés âgés de 5 à plus de 40 ans.

Ces licenciés sont encadrés par des éducateurs sportifs diplômés.

Pour la saison 2011/2012, le football animation réintègre le district de la Loire. Au nombre de 7, les petits footballeurs démarrent sous la catégorie U6 / U 7, puis U8 / U 9, U 10 / U 11 et U 12 / U 13. Ils jouent le samedi sous forme de plateaux ; le championnat ne concernant que la catégorie U 12/ U 13.

Les entraînements se déroulent pour toutes les catégories le mercredi après-midi soit sur le site de Saint Didier en Velay, soit sur le site de Saint Just Malmont. Une navette mise en place par le club à partir de la catégorie U 10 / U 11 et jusqu'au U 17 inclus, permet le déplacement des jeunes, d'un site à l'autre, sans contrainte pour les parents.

Pour les catégories U 19 à SENIORS, les entraînements se déroulent le soir, les mardi, jeudi et vendredi ; les catégories FOOT Loisirs et + de 40 ans s'entraînent quant à elles tous les mardis soirs.

Un terrain de foot synthétique, financé par la communauté de communes, va compléter, au début du mois de novembre les structures mises à notre disposition et nous permettre en période hivernale de continuer notre activité sportive.

Interfoot organise et participe à de nombreuses manifestations. Sont prévues pour la saison 2011/2012:

- le 11 novembre : Tournoi en salle U 10/U 11
- le 3 décembre : TELETHON
- les 27 et 28 décembre : Tournoi de Noël
- le 7 janvier : Tournoi U 19 / SENIORS
- le 28 janvier : repas « Dirigeants »
- 17 mars : soirée Familiale
- en avril ou mai : match ASSE
- le 16 juin : assemblée générale du club
- le 1^{er} septembre : Tournoi FOOT LOISIRS



Le club compte 40 dirigeants, hélas trop peu. Si vous souhaitez vous investir sur le plan sportif, administratif, tenir une buvette ou autre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Des informations concernant le club et les convocations du week-end paraissent chaque semaine sur notre site internet : www.interfoot.org.

Pour tous renseignements complémentaires contacter : Brigitte ROCHETTE, 04/71/66/22/79 ou Marie Noëlle GRANGETTE, 04/77/35/62/41.



Avec l'Association pour le Don de Sang Bénévole « Conjuguons le verbe donner »

Durant toute l'année, l'association se mobilise pour accroître le nombre de prélèvements sanguins.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, deux collectes de sang total ont été réalisées. Au mois de février et au mois de juin, 204 personnes se sont présentées, dont 11 nouveaux donneurs, tandis que 72 personnes ont fait un don de plasmaphérèse en mars et en juillet.

Pour financer ses actions, l'association organise chaque année un loto, à tour de rôle dans chacune des six communes adhérentes.

Le dimanche 20 mars, il s'est déroulé à la salle polyvalente de Saint Just Malmont.

Ce fut un très beau succès puisque près de 1500 cartes ont été vendues et que la salle était comble.

Le bénéfice du loto est entièrement réservé à la promotion du don auprès des jeunes : interventions dans les écoles primaires, accueil d'élèves de CM2 lors des collectes, remise de maillots, mise en place de panneaux « offrez votre sang » sur les terrains de football, etc...



Notre assemblée générale s'est déroulée à l'espace Jean Sahuc à la Séauve sur Semène, le vendredi 8 avril en présence des maires, du président de l'union départementale et du docteur Lefebvre, responsable du service des prélèvements à l'EFS (Etablissement Français du Sang) de Saint Etienne.

Le président, Jean-Paul Colomb, lançait un appel aux nouveaux donneurs, souhaitant que les scolaires soient un relais auprès de leurs parents.

Le renouvellement des bénévoles œuvrant au sein de chaque section reste une préoccupation, car l'association est le premier maillon de la chaîne.

Un important travail de communication doit être réalisé pour atteindre les objectifs de l'EFS de Saint Etienne et permettre de palier aux besoins de plus en plus importants (+ 30 % pour le plasma).

La participation au forum des associations permet de sensibiliser le public aux diverses actions menées par notre association.

Les prochaines collectes auront lieu le lundi 30 Janvier 2012 et le vendredi 1^{er} Juin 2012 de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 à la salle des expositions.

Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 30 mars 2012 à 20h00 à la salle des expositions.



L'AMAP Just'Bio s'est lancée le jeudi 1er septembre. L'AMAP correspond à une attente réelle de la population, puisque les distributions de paniers ont pu commencer avec un bel engouement.

« L'idée a germé, puis la plante a poussé », grâce entre autre à son comité de pilotage composé d'Alexandre Falq, Martine Mohamed, Martine Moulier, Martine Achard, Karen Bonniot, Anne Béringer, Alain Michaud et François Berne.

L'AMAP Just'Bio se veut être une réponse aux enjeux de société face à l'agriculture intensive et elle est dans une démarche de promouvoir un mode de production biologique. Son objet principal est de permettre un lien entre les consommateurs et les producteurs par le biais d'un contrat qui garantit une alimentation de qualité, saine, diversifiée, à un prix juste puisque sans intermédiaire. Les producteurs quant à eux sont ainsi garantis d'avoir un revenu régulier mais s'engagent à approvisionner régulièrement les consommateurs, qui deviennent donc véritablement des « consomm'acteurs ». Il s'agit d'un véritable engagement solidaire financier et moral.

Comment cela se passe-t-il concrètement?

Pour pouvoir bénéficier des paniers, il faudra être adhérent de l'AMAP. L'adhésion est fixée à 12 € pour l'année 2012, et à 4 € pour cette fin d'année 2011.

Chaque panier est composé de produits choisis librement par l'adhérent, commandés à l'avance. L'adhérent règle directement le producteur au moment des commandes avec un ou plusieurs chèques qui sont prélevés au moment des livraisons. Chaque producteur peut ainsi mieux adapter sa production à la demande des adhérents.

Les paniers sont livrés le jeudi de 18h30 à 19h30 au gymnase G2 de Saint-Just-Malmont.

Les producteurs sont des environs de Saint Just Malmont (St Genest Malifaux, St Sauveur en Rue, Yssingaux, Monistrol, St Pal de Mons, ...) et tous en mode de production Biologique ou en conversion.

Les paniers peuvent être composés de légumes, pain, laitages, viandes (volailles, porc, veau, bœuf, agneau), miel, œufs.

Selon les producteurs, la livraison peut être hebdomadaire ou mensuelle, ou à un autre rythme.

Bien sûr, l'adhérent s'engage à être présent lors de la distribution.

Pour tous renseignements ou inscriptions, contact : amapjustbio@yahoo.fr

François Berne : 04.77.35.91.76.



Espace Jeune Communautaire

L'Espace Jeunes Communautaire de St Just Malmont est ouvert depuis le 1^{er} septembre 2010 aux jeunes âgés entre 12 et 17 ans. Les jeunes âgés de 11 ans entrant en classe de 6^e peuvent également s'y inscrire. Depuis janvier 2011, l'EJC est découpé par tranche d'âge : le groupe des 12-14 ans et le groupe des 15-17 ans. Les activités mises en place suivent les axes éducatifs définis dans le projet de service voté par les élus de la Communauté de Communes Loire Semène. Nous souhaitons, à travers les prestations proposées, développer en grande partie l'autonomie et la responsabilisation du jeune afin qu'il devienne l'adulte de demain en ayant toujours en tête la notion de respect et de vie en collectivité.

Qu'est-ce que l'EJC ?

- un lieu d'écoute, d'échange et d'accompagnement : les animateurs sont présents pour écouter les jeunes sur leurs problèmes, quelque soit le type de problème à surmonter. Ils sont aussi là pour les orienter vers les structures concernées. Les animateurs peuvent accompagner les jeunes dans la recherche d'un job d'été ou encore dans la formulation d'une lettre de motivation.
- un lieu d'accompagnement aux devoirs : depuis le 1^{er} septembre 2011, l'EJC ouvre tous les soirs pendant le temps scolaire pour accompagner les jeunes dans leurs devoirs. Les animateurs sont là pour aider les jeunes dans leur méthodologie de travail, dans leur organisation ou encore pour les aider lors de recherches sur internet par exemple.
- un lieu de projet : les jeunes sont force de proposition pour des projets. Séjours d'hiver, d'été, projet humanitaire, culturel... l'EJC est ouvert pour tout type de projet. Afin qu'il soit réalisable, le jeune doit s'investir : participer aux réunions fixes, proposer des idées, participer aux actions d'autofinancement. D'ailleurs, afin que le coût soit réduit, les jeunes organisent des actions d'autofinancement, comme par exemple organiser un tournoi de football, et participent à des chantiers.
- un lieu de loisirs : des activités sont mises en place sur le temps périscolaires et pendant les vacances scolaires. Elles sont toujours réfléchies à partir d'objectifs pédagogiques.

Les horaires :

- accompagnement aux devoirs : lundi, mardi, jeudi de 17h à 18h30
- accueil, temps de projet, d'activités : mercredi de 14h à 18h30 et vendredi de 17h à 19h30 (12-14 ans) et de 17h à 22h (15-17 ans) avec un programme défini par tranche d'âge
- vacances scolaires : tous les jours avec un programme défini par tranche d'âge.
- pour les 12-14 ans, depuis Pâques 2011, l'EJC ouvre de 8h à 18h30 avec possibilité de restauration collective à 12h afin que les jeunes ne restent pas seuls à la maison.



Les tarifs :

Une cotisation annuelle est demandé lors du rendu du dossier d'inscription pour donner l'accès aux temps d'accueil. Elle varie entre 7 et 9 € en fonction du lieu de résidence. Une grille tarifaire est affichée au local pour les activités périscolaires et les vacances scolaires. Elle est définie en fonction du quotient familial, du type de prestation et des transports. Pour l'accompagnement aux devoirs, la grille tarifaire est la même que celle du centre de loisirs. Elle varie entre 20€ et 40€ en fonction du quotient familial pour les familles résidant sur le territoire Loire Semène.



N'hésitez pas à contacter Angéline ROYER, responsable du pôle, pour avoir de plus amples informations par téléphone au 06.71.64.06.49 ou par mail ejcsjm@loire-semene.fr. Il est aussi possible de passer au local (derrière l'église, anciens locaux de l'école publique) aux horaires d'ouverture.

MUSICA'LS

un nouvel élan pour l'apprentissage de la musique

Depuis janvier 2010, la Communauté de Communes Loire-Semène est en charge des activités culturelles sur tout son territoire. A ce titre, l'organisation de l'enseignement musical lui est tout naturellement revenue. S'appuyant sur l'existant, à savoir une école de musique à Aurec sur Loire, une deuxième à St Just Malmont, et sur toutes les bonnes volontés de terrain, elle a œuvré pour la création de MUSICA'LS.

MUSICA'LS c'est :

- Un Conseil d'Administration composé de 15 membres bénévoles et de 7 élus sous la présidence de Julien Tardy. Le siège social est situé 1 place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène.
- Une équipe administrative avec à sa tête Christine Frigo en qualité de directrice et une secrétaire-comptable.
- Une équipe pédagogique : 19 professeurs, dont une intervenante en milieu scolaire, encadrés par la directrice.
- Trois Pôles d'enseignement : Aurec sur Loire (Maison des Associations), Saint Didier en Velay (Faubourg Péchoire), Saint Just Malmont (ancienne école maternelle - 29 rue Nationale), couvrant ainsi l'ensemble du territoire Loire-Semène.

L'association MUSICA'LS a pour vocation la gestion et le développement de l'enseignement, de la pratique et de la diffusion de la musique et le soutien des groupes musicaux conventionnés sur le territoire Loire-Semène.

En partenariat avec le Conseil Général 43 et plus précisément avec Haute Loire Musiques et Danses, MUSICA'LS a intégré le schéma départemental des enseignements artistiques. Cela lui offre un accompagnement pédagogique et financier au même titre que toutes les écoles du département et favorise la collaboration avec ces mêmes écoles.

MUSICA'LS a ouvert ses portes en septembre 2011 et compte actuellement 215 adhérents (148 sur le site d'enseignement d'Aurec sur Loire, 37 sur celui de Saint Didier en Velay et 28 sur celui de Saint Just Malmont). La quasi-totalité des communes de la Communauté Loire-Semène est représentée.

Les élèves sont accueillis dès 4 ans pour l'éveil musical et dès 7 ans pour la formation musicale et la pratique instrumentale. Les instruments enseignés à l'école sont le piano, la batterie, la guitare, le saxophone, la trompette, le cor, le tuba, la clarinette, la flûte traversière, l'accordéon, le violon et le chant. D'autres classes d'instruments peuvent être ouvertes si le nombre d'élèves demandeurs est suffisant.

Chaque élève bénéficie de 33 semaines de cours dans l'année à raison de 3h en moyenne de pratique par semaine (de 30 à 40 mn par semaine de cours individuels en instrument suivant le niveau, 1h30 de formation musicale et ensemble de pratique collective).

L'école propose une classe d'orchestre, un ensemble d'accordéons, un ensemble de percussions et un « Combo » (petit groupe).



Pour plus d'informations sur le fonctionnement de Musica'LS, rendez-vous sur le site internet www.musica-ls.fr ou par téléphone au 04.77.35.24.47.



Centre de loisirs Pierre Royon

L'accueil de loisirs est destiné aux enfants de 3 à 11 ans inclus dans les temps périscolaire et extrascolaire.

Les horaires d'ouverture

en période scolaire les jours d'école : le matin avant la classe dès 7h00,
le soir après la classe jusqu'à 19h00

en période scolaire les mercredis : en journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas
en demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00
en demi-journée sans repas de 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30

les vacances scolaires : en journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas pour les 6/12 ans
en demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00 pour les 3/5 ans
en demi-journée sans repas de 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30 pour les 3/5 ans

L'accueil de Loisirs ferme ses portes la semaine entre Noël et le jour de l'an, la semaine du 15 août et durant des ponts éventuels.

Les conditions d'admission

Les enfants peuvent être accueillis en Accueil de Loisirs s'ils sont scolarisés et ont 3 ans. Ces modalités peuvent changer en fonction des textes réglementaires.

En temps périscolaire, pour être accueillis en période scolaire, les enfants doivent être scolarisés dans les écoles maternelles ou primaires de la commune de Saint Just Malmont. Des dérogations pourront être accordées au cas par cas.

En temps extrascolaire, les inscriptions sont ouvertes à l'ensemble des familles qui le désirent. Les inscriptions de manière générale s'organisent en fonction des places disponibles.

Le dossier d'inscription

Pour une première inscription, un rendez-vous sera organisé avec l'équipe de direction pour présenter la structure, la démarche pédagogique. Une visite de la structure sera proposée à ce moment. Il sera remis aux parents ou aux tuteurs le dossier d'inscription de l'enfant. Celui-ci comporte : une fiche de renseignements et d'autorisations parentales, une fiche sanitaire portant sur la santé de l'enfant.



Différentes pièces devront être jointes au dossier d'inscription :

- si vous êtes allocataire CAF (42 ou 43) ou MSA : une photocopie de la carte d'allocataire.
- si vous n'êtes pas allocataires : une photocopie du dernier avis d'imposition.
- une attestation d'assurance extrascolaire.
- en cas de changement (adresse, numéro de téléphone du domicile ou du lieu de travail, revenus, situation professionnelle ou personnelle, ...) les parents s'engagent à les communiquer à la structure afin que celle-ci puisse les prévenir rapidement en cas d'urgence.

Ce dossier est revérifié à chaque rentrée scolaire et réactualisé en cas de changements.

L'enfant ne pourra être inscrit et accueilli au sein de notre structure que si le dossier d'inscription est totalement complet.

Les inscriptions par période



Mercredis et périscolaire : un planning mensuel de présence sera demandé aux familles. Toutefois en cas de plannings professionnels variable, de cas de force majeure, des allègements pourront être proposés et seront étudiés au cas par cas.

Vacances : des périodes d'inscriptions sont faites généralement 15 jours avant le début des vacances. Le planning sur l'ensemble de la période sera alors demandé. En dehors de ces temps, les enfants seront acceptés en fonction des places disponibles.

Sur chaque période, des places d'urgence sont réservées en fonction du contexte familial.

Projets de l'année scolaire 2011/2012

Projet avec la maison de retraite le deuxième mercredi de chaque mois.

Projet avec la bibliothèque « les p'tites oreilles »

Projet à mettre en place avec l'association des commerçants.



Inaugurations groupées à la zone commerciale VELAY PILAT

Le lundi 27 septembre, en fin de soirée, trois commerçants de la zone commerciale se sont réunis pour l'inauguration de leurs nouveaux magasins. En effet, une nouvelle enseigne vient d'ouvrir depuis quelques semaines et les deux autres, déjà existantes, s'agrandissent. Ils ont invité leurs collègues de la zone commerciale ainsi que de nombreux commerçants du centre bourg qui ont répondu présents à cette belle manifestation. Ensemble, ils ont partagé le verre de l'amitié et on a pu constater une entente cordiale entre tous les commerçants qui, chacun à leur manière, satisfont les besoins des saint-justaires et de leurs proches voisins.



Le nouveau magasin C'MODESTYL propose des vêtements très actuels (hommes, femmes, enfants), ainsi que des accessoires de mode, tels que : sacs, ceintures, écharpes... Vous serez accueillis et certainement bien conseillés par de charmantes dames. Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne chance pour cette nouvelle activité sur St-Just-Malmont.

Le restaurant LE CAPITOLE s'agrandit et nous propose une salle de bar rénovée avec un coin détente et une plus grande salle de restaurant cosy, spacieuse, aux belles couleurs chaudes qui vous invite à vous installer confortablement pour prendre vos repas. La terrasse est désormais plus spacieuse et sera appréciée pour des déjeuners en plein air.

La municipalité remercie les gérants du Capitole pour le don de 31 chaises qui ont été mises à disposition de l'association Familles rurales



Quant au magasin d'optique JUST UN REGARD, lui aussi s'agrandit en déménageant quelques mètres plus loin. Francois Joubert et son équipe vous offrent un plus grand choix de lunettes et une gamme complète de prothèses auditives dans un espace moderne et fonctionnel.

L'installation réussie de ces professionnels apporte un service indéniable de proximité aux saint-justaires et aux habitants des communes voisines.

Changement également dans 2 autres commerces du centre bourg :

La boulangerie pâtisserie « Aux milles saveurs » portera désormais le nom de « Criollo ». En effet, Monsieur Gerenton, jeune pâtissier chevronné, qui a acquis une riche expérience dans une pâtisserie renommée de St Etienne, a décidé de franchir le pas et d'exploiter sa propre affaire. Pour annoncer son arrivée et fêter l'événement, il avait convié ses collègues commerçants à une inauguration très conviviale au cours de laquelle il a proposé à la dégustation un certain nombre de ses spécialités qui ont régalé les convives. Le nombre de participants à cette soirée témoigne de la qualité d'accueil et de dynamisme de nos commerçants qui n'ont pas manqué d'encourager leur nouveau collègue ainsi que son équipe.



Depuis quelques semaines déjà, nous avons pu constater un changement à la boulangerie de Myriam et Yves Ferrapie. En effet, leur devanture a été refaite avec un côté plus moderne, plus coloré, plus attractif et aussi avec de belles gravures dont l'une représente l'église de St Just-Malmont. Déjà 7 ans que ce couple de commerçants comble leurs clients avec leurs produits de grande qualité et leur gentillesse, nous leur souhaitons une bonne continuation.



Comité d'entraide aux personnes âgées

C'est avec un pincement au cœur que le comité d'entraide ferme ses portes.

Ma première pensée, après 45 ans de présence au sein du comité d'entraide va à tous les défunts de l'association, en commençant par le président fondateur, Paul Fourneyron. Je ne citerai aucun autre nom de peur d'en oublier.

Je voudrais remercier sincèrement :

- tous les membres du comité qui ont répondu « présents » jusqu'à ce jour.
- la municipalité actuelle, ainsi que les précédentes, pour leur soutien moral et financier.
- les commerçants qui nous ont offert des lots pour nos concours de belote et qui nous ont laissé leur marge bénéficiaire pour l'achat des produits, afin de maintenir le contenu des colis de Noël.
- toutes les familles qui par un don ont participé à la réalisation des colis de Noël.

Le comité d'entraide n'était pas seulement une poignée de bénévoles, mais des personnes présentes durant de nombreuses années.

Malgré tous ces efforts de solidarité, le manque de bénévoles, des besoins financiers toujours croissants, des refus de plus en plus nombreux venant de nouveaux bénéficiaires, des remarques hélas plus ou moins désobligeantes venant de certain(e)s bénéficiaires, devant ce cumul de faits, une assemblée extraordinaire est organisée.

Les membres présents (quorum atteint) votent à l'unanimité la dissolution du comité d'entraide aux personnes âgées de Saint Just Malmont, et votent également le partage équitable du reliquat financier entre trois bénéficiaires :

- l'ADMR de Saint Just Malmont
- le CCAS de Saint Just Malmont
- l'EHPAD Foyer Bon Séjour de Saint Just Malmont.

Sincèrement dévoué.
Marcel MASSON

P.S. : Pas de colis de Noël en cette année 2011.

État civil

Naissances (22)

UNION-ALCAZAR Timéo, né le 3 mars 2011 – 2 Rue de la Serve
ACHAINTRE Léo, né le 25 avril 2011 – 10 Allée du Doct. Besquet Malmont
MARTIN Timéo, né le 29 avril 2011 – 11 Route de Jonzieux
ROCHEDIX Axel, né le 30 avril 2011 – 33 Bis Rue Nationale
MEZABER-BARRY Maiwenn, née le 10 mai 2011 – 24 Allée des Chênes – Le Sarret
PICHOT Leny, né le 1er juin 2011 – 25 Route de Jonzieux
ALDON Théo, né le 1er juin 2011 – Allée du Doct. Besquet - Malmont
OUBRIER Clara, née le 1er juin 2011 – Route de Jonzieux
GUIHEUX Lohan, né le 13 juin 2011 – 2 Ter Rue Neuve
D'ANTONA Evan, né le 20 juin 2011 – 25 Bis Route de Jonzieux
GIBELIN Samuel, né le 23 juillet 2011 – 8 Rue de Riopaille

FERREOL-MUXAGATA Jade, née le 23 juillet 2011 – 13 Rue Saint-Dominique
GOCKO Anne-Gaëlle, née le 25 juillet 2011 – Le Creux
JOUVE Pauline, née le 31 juillet 2011 – 6 Lotissement Chantalouette
PUCHERCOS Mathis, né le 10 août 2011 – 14 Bis Route de Jonzieux
MOULIN Louane, née le 13 août 2011 - 80 Rue Nationale
PENA-ACEA Amélie, née le 31 août 2011 – 3 Lot. Le Pré du Bourg
GIRAUD Sovann, née le 14 septembre 2011 – 7 Rue du Marais
DURIEU Abigaëlle, née le 15 septembre 2011 – 8 Rue du Stade
SCHUT-MANTIONE Djordane, née le 19 septembre 2011 – 48 Allée des Pins – Le Sarret
DAGANI Célian, né le 3 octobre 2011 – Malmont
CLAVARON Axel, né le 4 octobre 2011 – 14 Rue Pasteur

Mariages (14)

Chantal GOUTAGNY, et Jean-Paul GOMEZ, célébré le 3 juin 2011
Sandrine ROCHE et Vincent DUTARTRE, célébré le 11 juin 2011
Catherine DUCHAND et Gilles PEYRARD, célébré le 18 juin 2011
Catherine GIBERT et Yves LAURENT, célébré le 25 juin 2011
Audrey DELOLME et Rémy CLAUDE, célébré le 25 juin 2011
Sonia NAMOURIC et Mathieu CHOMETON, célébré le 2 juillet 2011
Kristel BONNEFOY et Dramane WANDAOGO, célébré le 2 juillet 2011

Jannick ROUSSET et Laurent TESSIORE, célébré le 9 juillet 2011
Sandrine ESPINOSA et Amine TORCHI, célébré le 30 juillet 2011
Magalie BERTINELLI et Christophe GOMEZ, célébré le 27 août 2011
Marylène SAMUEL et Yannick SABOT, célébré le 27 août 2011
Samantha LIAGR et Arnaud SAHUC, célébré le 10 septembre 2011
Myriam CRAPANNE et Sylvain PARIS, célébré le 17 septembre 2011
Laure FONTVIEILLE et Hugues BERINCHY, célébré le 24 septembre 2011

Décès (11)

PICHON Jeanine, Veuve ALEXANDRE, décédée le 9 mai 2011, à l'âge de 78 ans
PANTALEO Giuseppe, décédé le 16 mai 2011, à l'âge de 69 ans
ARNAUD Robert, décédé le 2 juin 2011, à l'âge de 64 ans
CHAMBAUD Yvon, décédé le 14 juin 2011, à l'âge de 60 ans
PIECHOCKI, Veuve WLODARSKI, décédée le 28 juin 2011, à l'âge de 95 ans
COURT Marie, veuve NEYRET, décédée le 21 juillet 2011, à l'âge de 88 ans

MORO Jeanne, Epouse TERRIER, décédée le 13 août 2011, à l'âge de 83 ans
DIGONNET Marie, épouse BOUTE, décédée le 11 septembre 2011, à l'âge de 76 ans
BEAL Gabriel, décédé le 14 septembre 2011, à l'âge de 77 ans
ZEBAIR Mohammed, décédé le 21 août 2011, à l'âge de 82 ans
SABOT Joseph, décédé le 15 octobre 2011, à l'âge de 87 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances et décès enregistrés dans les registres de la Commune.

Liste « Vivre à Saint Just Malmont »

La rentrée a été marquée par un épineux dossier qui devrait prochainement trouver son épilogue : l'installation d'une nouvelle ligne Très Haute Tension sur notre commune. Si la passion des débats semble inhérente à la hauteur des enjeux, nous ne pouvons que regretter le manque de concertation, d'anticipation et la désinformation qui ont prévalu dans la gestion de ce dossier.

Sur un tout autre dossier, notre équipe a refusé de soutenir l'installation de multiples caméras de vidéo-surveillance dans notre centre bourg. Au regard de leur efficacité contestée et de la faiblesse des garanties entourant l'exploitation des images, la protection des libertés publiques commande de s'opposer à une telle prolifération.

D'autres alternatives, fondées notamment sur la prévention et des moyens humains, doivent être privilégiées en matière de sécurité.

Pour terminer sur une note plus positive, nous tenons à souhaiter une excellente retraite aux trois agents qui quittent la collectivité et à féliciter ceux qui viennent d'être médaillés.

Enfin, nous présentons à la nouvelle AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) JUST' BIO tous nos vœux de réussite !

Christine GOUYET, Jean Paul FOURETS et Fabienne RICHARD

Liste « Ensemble pour Saint Just Malmont »

RTE joue avec la population

Une œuvre bien orchestrée qui a évité toute solidarité pour permettre de faire face aux décisions arbitraire d'un poids lourd. D'abord en considérant comme seul interlocuteur ceux qui étaient concernés par la ligne actuelle, ensuite en proposant 2 tracés, nord et sud, pour diviser encore et maintenant en évoquant la possibilité d'enfouissement partiel qui va déclencher inévitablement des hostilités entre ceux qui auraient la ligne en vue et les autres.

Une affaire rondement menée !

Maintenant c'est au tour des élus.

Ceux-ci, Loire Semène et Marches du Velay, viennent de se réunir, résultat ; ils changent d'avis, pensant plus à leur bulletin de vote qu'à l'intérêt général. Ces élus auraient pu se mettre d'accord avant (c'est possible pour dépenser 15 M d'euros) et imposer une "ligne" de conduite, sans tension aucune, en accord avec les populations. Mais hélas entre les fins politiques et ceux qui avaient des intérêts privés ou qui ne se sentaient pas concernés, voire pire encore ceux qui ne savent pas prendre de décisions, à l'image d'une certaine opposition à St Just Malmont. Impossible bien sûr de créer les conditions d'une dynamique solidaire !

Les seules qui pourraient être satisfait seront peut être bien ceux qui sont sous la ligne actuelle. A suivre

Liste majoritaire « À l'écoute de Saint Just Malmont »

La majorité issue des élections municipales de 2009 a réalisé la moitié de son mandat. Cette équipe a su redonner la stabilité et la sérénité qui manquaient tant à notre commune depuis de nombreuses années. Elle a su réduire l'endettement laissé par l'ancienne municipalité tout en se projetant dans l'avenir car des réalisations nécessaires et bien subventionnées ont permis à notre commune de continuer à aller de l'avant. Les programmes de réfection des voiries, l'achèvement du groupe scolaire et la construction de la caserne des pompiers constitueront notre feuille de route en terme d'investissement jusqu'à la fin du mandat.

Cependant il nous restera à solder l'opération catastrophique sur le plan financier du lotissement du Champs du Breuil ; la municipalité précédente en jouant les apprentis promoteurs a engagé 1 100 000 € sur cette opération... Pour atteindre simplement l'équilibre du budget il est nécessaire de vendre les terrains encore disponibles 160 € du m²... une totale ineptie.

Enfin les investissements réalisés sur la commune cette année par la Communauté de Commune Loire-Semène (stade synthétique, aire de co-voiturage et bientôt pépinière d'entreprises tertiaires) sont le fruit d'un respect mutuel et d'un partenariat solide entre Saint Just Malmont et Loire-Semène.

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Prochaine parution de La Trame : Janvier 2012.

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 1^{er} décembre 2011.

robert.tournon@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes et photos de la rubrique « Parole associative » sont fournis par les associations.

**SAISON
CULTURELLE
MUNICIPALE
2011-2012**

RÉCITAL BRASSENS / FERRAT

avec J.-Claude FOUILLER et ses musiciens,

**Samedi 15 Octobre
2011 à 20H30,
Salle Polyvalente**



AU THÉÂTRE CE SOIR

avec la troupe du «Théâtre de la Grille Verte»,
qui se produira dans « L'Argent du Beurre »,
une pièce de Louis-Charles SIRJACQ,

**Samedi 19 Novembre 2011,
à 20H30, Salle Polyvalente**



CONCERT DU NOUVEL AN

avec l'Ensemble Symphonique MUSICA,
sous la direction de François BERNARD

**Dimanche 29 Janvier 2012, à 16H00,
Eglise de Saint-Just-Malmont**



CONCERT JAZZ MANOUCHE

avec le Groupe TRIPOTES, swing gitan au programme,

**Samedi 25 Février 2012,
à 20H30, Salle des Expositions**



CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE THÈME DE L'URBANISME

Mardi 20 Mars 2012, à 20H00, Salle des Expositions



**Entrée
Gratuite**

DUO BURLESQUE ET CHANSONS COMIQUES

avec « Les Pâtes au Gaz », humour loufoque au programme,

**Samedi 28 Avril 2012,
à 20H30, Salle Polyvalente**



Pour chacun de ces spectacles, le tarif d'entrée est de **6,00 €**
pour les adultes et de **1,50 €** pour les enfants jusqu'à 12 ans.